



COMMUNE DE CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS Tous les premiers vendredis du mois (service réservé aux particuliers)

Date d'enlèvement	Vendredi	20__
-------------------	----------	------

Les objets devront être déposés sur la voie publique au plus tôt le jeudi soir pour un ramassage prévu le lendemain.	Inscription à valider en mairie le mardi avant 12 h pour le vendredi suivant	Service limité à 2 objets répertoriés ci-dessous
--	---	--

RAPPEL

En aucun cas, les services techniques municipaux ne déménageront ou videront des maisons, greniers ou garages remplis d'objets divers (dans ce cas, merci de vous adresser à une entreprise spécialisée).
Le placoplâtre, le bois en grosse quantité, les pneus, appareils sanitaires, agrégats, ferrailles, déchets verts, menuiseries, boiseriers, huisseries, etc., ne seront pas ramassés ; ils doivent être apportés à la déchetterie de Château-Arnoux-Saint-Auban (**service gratuit pour les particuliers**).

DEMANDEUR

NOM et Prénom :

Adresse du ramassage sur la Commune :

Tel :

Entourez ou précisez maximum 2 objets à enlever.

APPAREILS ÉLECTROMENAGERS	MOBILIERS	DIVERS
Lave-linge	Sommier	Vélo
Lave-vaisselle	Matelas	Poêle (selon poids)
Cuisinière	Lit	Autres (précisez)
Téléviseur	Canapé	-
Réfrigérateur	Fauteuil	-
Congélateur	Table	-
Autres (précisez)	Chaise (s)	
-	Armoire	
	Commode	

Le demandeur déclare ne faire procéder qu'à l'enlèvement des déchets encombrants répertoriés sur cette feuille.

Merci de retourner cette fiche à l'accueil de la mairie ou par courriel :

mairie.chateauneufvsd@orange.fr au plus tard le premier mardi du mois pour un ramassage le vendredi suivant

Date et signature :